

## **S'approprier les rivières, un parcours canotable à la fois 5 parcours canotables dans la MRC du Granit**

**Scott, 12 novembre 2020.** – Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est fier de rendre disponibles 5 premiers parcours canotables des rivières de la MRC du Granit. Citoyens et touristes pourront ainsi s'adonner à la descente de rivière en sports à pagaie. Ils disposeront de l'information nécessaire pour le faire en toute sécurité.

« Avec les parcours canotables, nous voulons permettre aux gens de se réapproprier leurs rivières, et ce, de façon sécuritaire, » commente Mme Véronique Brochu, directrice générale du COBARIC. Par ce projet, l'organisme démocratise ainsi l'accès à l'eau. Au total, quatre rivières de la MRC du Granit ont été cartographiées par un kayakiste professionnel : la rivière Arnold, la rivière aux Araignées, la rivière Clinton et la rivière Victoria. « Ce n'est qu'une première étape, » indique M. Yannick Bourque, chargé de projets et du Plan directeur de l'eau. « À terme, notre projet vise à cartographier tous les cours d'eau pagayables du bassin de la rivière Chaudière. »

Amateurs et professionnels peuvent consulter une carte interactive pour mieux appréhender leur sortie sur l'eau. Ils y trouveront plusieurs informations utiles pour planifier leur descente : longueur du parcours, durée estimée, niveau de difficulté, présence de rapides et autres obstacles, points d'intérêt, règles de sécurité, accès et stationnements, entre autres. Ces cartes et fiches techniques sont également disponibles en format PDF pour téléchargement. Elles sont ainsi consultables, même sans accès Internet.

Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution financière de Tourisme Chaudière-Appalaches, le Fonds de développement des territoires de la MRC du Granit, Desjardins et l'Unité régionale de loisir et de sport Chaudière-Appalaches.

### **À propos du COBARIC**

Le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il favorise ainsi la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau de son territoire. Pour y arriver, l'organisme élabore

un Plan directeur de l'eau, outil régional par excellence pour prioriser les actions selon leur priorité.

- 30 -

**Source :**

Véronique Brochu  
Directrice générale  
418-389-0476, poste 1  
[direction@cobaric.qc.ca](mailto:direction@cobaric.qc.ca)

**Pour information :**

Yannick Bourque  
Chargé de projet et du Plan directeur de l'eau  
418-389-0476, poste 6  
[pde@cobaric.qc.ca](mailto:pde@cobaric.qc.ca)